

NOS AGENCES DANS LE CANTAL



Agence Aurillac Ville
2 Rue de Gutenberg - 15000 Aurillac
Intervient sur la commune d'Aurillac
04 71 62 06 87



Agence Aurillac Ouest
2 Rue de Gutenberg - 15000 Aurillac
Intervient sur les cantons de : Saint-Cernin, Laroquebrou, Jusas, Ytrac, Saint-Martin Valmeroux
04 71 62 06 88



Agence Aurillac Est
2 Rue de Gutenberg - 15000 Aurillac
Intervient sur les cantons de : Saint-Simon, Arpajon-sur-Cère, Vic-sur-Cère
04 71 62 06 89



Agence Maurs
36 Tour de Ville - 15600 Maurs
Intervient sur les cantons de : Maurs, Calvinet, Saint-Mamet-La-Salvetat, Montsalvy
04 71 62 30 11



Agence Mauriac
2 Place Georges Pompidou - 15200 Mauriac
Intervient sur les cantons de : Mauriac, Salers, Pleaux
04 71 68 15 85



Agence Riom-Es-Montagnes (géré par Mauriac)
8 Rue du Commandant Monier
15400 Riom-es-Montagnes
Intervient sur les cantons de : Riom-es-Montagnes, Condat, Champes-sur-Varaigne, Saigues
04 71 78 18 36



Agence Saint-Flour
11 Rue du Docteur Lionnet - 15100 Saint-Flour
Intervient sur les cantons de : Saint-Flour, Neuveglise, Massiac, Murat, Neussargues, Allanche, Ruyres-en-Margeride, Pierrefort, Chaudes-Aigues
04 71 60 38 13

Ne pas jeter sur la voie publique - Aurillac Enseignes 04 71 48 35 49



La téléassistance



En collaboration avec



04 71 48 42 46



contact@asedcantal.fr



www.asedcantal.fr



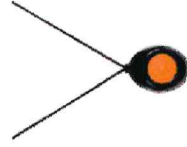
2 Rue de Gutenberg 15000 Aurillac

SOLUTION

TÉLÉASSISTANCE

La garantie de votre sécurité à domicile !

Ce service d'aide à distance permet une mise en relation immédiate depuis votre domicile avec le centre d'écoute de Mondial Assistance, qui préviendra vos proches ou les secours, si nécessaire. Son installation et son utilisation sont très simples, et les opérateurs de téléassistance sont disponibles 24h/24 et 7j/7, pour une intervention rapide en cas de besoin.



Votre abonnement de téléassistance à 23,90€ TTC par mois, soit 11,95€ TTC (après avantage fiscal), comprend les services suivants :

- Service d'écoute 24h/24 et 7j/7 par une plateforme téléphonique
- Location d'un transmetteur de téléassistance et d'une télécommande (bracelet ou pendentif) + détecteur de chute supplément de 3€ TTC, soit 1,50€ par mois après avantage fiscal
- Maintenance par échange standard du matériel
- Télécommande supplémentaire gratuite pour les abonnés en couple

COMMENT

ÇA MARCHE ?

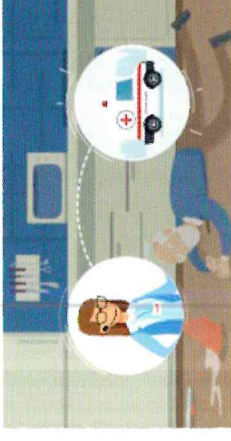
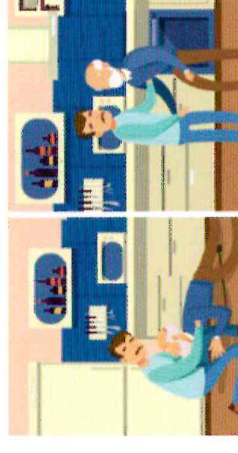
Exemple - chez Jean, 85 ans

Jean souhaite continuer à vivre seul dans son appartement, de façon autonome.



S'il chute, une simple pression sur sa télécommande (qu'il peut porter en montre ou en médaillon) le met en relation avec un opérateur du service de téléassistance.

Ce dernier prévient tout de suite son voisin pour qu'il vienne le relever.



En cas d'incident plus grave, les secours seront alertés pour intervenir dans les meilleurs délais.

LA SOLUTION POUR BIEN VIVRE CHEZ SOI !

Installation du matériel : 50€ (facturé par l'ASeD Cantal)